



bulletin des anciens

UNIVERSITÉ DE MONCTON

HIVER 1972

• NUMÉRO 26

Le Bilinguisme? >>>>>>

<<<<<<< Bilingualism?



Le Bilinguisme? >>>>>
<<<<< Bilingualism?



GEORGES H. GOGUEN, un artiste de Moncton, a produit notre maquette couverture. Georges est né à Moncton en 1934. Il a étudié au I.C.S., à Mount Allison University, au Parson's School of Design à New York et au Emma Lake Artist's Workshop. En 1967, il était boursier du Conseil des Arts et depuis, il travaille comme artiste-décorateur à Radio-Canada.

Angélie Godin honorée par l'A.E.F.N.B.

Après 44 années au service des étudiants et des instituteurs francophones du Nouveau-Brunswick mademoiselle Angélie Godin, de Campbellton, est devenue la première titulaire du "Prix de mérite" de l'AEFNB.

L'organisation professionnelle des instituteurs francophones du Nouveau-Brunswick commence à peine à se donner des "signes officiels" par lesquels elle peut reconnaître et signaler les valeureux services rendus, par des personnes éminentes, aux causes qui ont assuré la survie de la langue et de la culture jusqu'à maintenant et qui promettent son épanouissement futur.

Dans la carrière de l'éducation, où les salaires n'ont pas toujours compensé à l'indifférence et parfois à l'ingratitude des étudiants et de leurs parents (on prend les enseignants pour acquis), il convenait que l'association professionnelle des enseignants institua un "ordre du mérite". Par ce geste, l'AEFNB polarisera occasionnellement l'attention de toute la population du Nouveau-Brunswick sur les mérites de l'un des siens qui s'est dépensé à son service pendant de nombreuses années, et trop souvent dans l'ombre.

Une autre raison qui rend le geste de l'AEFNB significatif à mes yeux, c'est l'urgence d'aider la jeunesse de cette province à découvrir "un sens de l'histoire" qu'elle ne semble pas posséder. Il n'est peut-être pas utile qu'on la berce indéfiniment par une histoire du passé si loin d'elle par les événements et les personnes qu'elle ne saurait les intéresser. Cependant, il est important que les jeunes du Nouveau-Brunswick apprennent qu'un nombre imposant d'institutions et d'organismes dont ils sont les actuels héritiers et bénéficiaires étaient inexistants, il n'y a pas si longtemps. Ce sont leurs propres parents, et non pas les "ancêtres" seuls, qui, à coup de privations, de revendications, de taxes, ont bâti les écoles polyvalentes, l'université, les centres récréatifs, les organisations de loisirs, les média de communication, aussi bien que les salles paroissiales, les couvents de jadis, les Saint-Vincent-de-Paul, et les centres de réhabilitation et les Foyers pour personnes âgées.

Les programmes français dans nos écoles étaient à peu près inexistant en 1950. Il n'y a que depuis moins de 5 ans qu'un jeune enfant qui s'inscrit en première année dans une école du Nouveau-Brunswick peut contempler la possibilité de suivre un programme en français jusqu'à la fin de ses études secondaires.

Plusieurs personnes sont décédées qui ont contribué à obtenir ces institutions nous permettant maintenant d'aspirer à une évolution socio-culturelle qu'il nous était impossible de nous donner avant d'avoir établi un système d'éducation valable. Mais plusieurs autres "bâtisseurs" sont en-

consolatrices des "âmes éplorées", et depuis qu'elle possède une voiture le conducteur disponible à toute heure du jour et de la nuit. Elle accepta à quelques reprises d'enseigner le cours d'histoire du Canada à des petits groupes d'institutrices de troisième et de deuxième classes en quête de brevets supérieurs. Et tout cela, à travers les cours qu'elle suivait elle-même en vue de son perfectionnement personnel.

L'Association des Anciens de l'Université de Moncton apprécie hautement les qualités de cœur et d'esprit d'Angélie Godin et se joint aux membres de l'AEFNB, aux étudiants et au



HEUREUSE RECIPIENDAIRE — Mlle Angélie Godin (au centre) récipiendaire du prix de mérite de l'AEFNB, reçoit du Frère Réginald Robert président de l'AEFNB une plaque-souvenir et de Mlle Lorraine LeBlanc un bouquet de fleurs à l'occasion du banquet offert en son honneur par l'AEFNB.

core vivants et actifs. Angélie Godin est de ceux-là.

On pourra lire ailleurs l'énumération et la description des "plumes-à-son-chapeau" méritées par Angélie. Mais pour l'Université Saint-Joseph et maintenant l'Université de Moncton, Angélie fut et demeure la "mémère" des cours d'été. Elle fut, depuis toujours il semble, l'organisatrice des excursions et des pique-niques, la

personnel des cours d'été St-Joseph/Moncton, aux membres de l'ACELF, au personnel du Ministère de l'Éducation, aux Dames d'Acadie et à la République du Madawaska pour lui exprimer ses chaleureux hommages et ses vœux de longue vie.

Roland-E. Soucie, c.s.c.
Agent de liaison
Université de Moncton

BULLETIN DES ANCIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

HIVER 1972, NUMÉRO 26

BULLETIN DES ANCIENS PUBLIE A 7000 EXEMPLAIRES QUATRE FOIS L'AN PAR LE SERVICE DES ANCIENS ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, LOCAL 282, PAVILLON TAILLON, UNIVERSITÉ DE MONCTON, N.-B., TELEPHONE 506-855-2070, POSTES 213 OU 358.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

ÉQUIPE DU BULLETIN

Stephen Hanson (cl '69)
Louise Imbeault (cl '68)
Réginald Aucoin (cl '66)
Claude Bourque (cl '66)

MISE EN PAGES

En collaboration avec le
Service des relations publiques

PHOTOS

Studio Arnold Clow, Moncton

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A.U.M. 71 - 72

M. Bernard Poirier, cl '57
président
Dr George A. Cormier, cl '38
président sortant
Me C.-Emery Brison, cl '61
vice-président
M. Dennis Savoie, cl '68
vice-président
Mme Germaine (Guy) Poirier
cl '66, vice-présidente
M. Jacques Gauthier, cl '70
secrétaire
M. Arthur Girouard, cl '58,
trésorier
Dr Rodolphe LeBlanc, cl '43
conseiller
M. Gilbert Doucet, cl '53
conseiller
M. Maurice LeBlanc, cl '68
conseiller
M. Yvon LeBlanc, cl '66
conseiller
M. Omer Robichaud, cl '69
conseiller
M. Ronald Pettigrew, cl '68
conseiller
M. William P. Boucher,
conseiller

LES CADRES PERMANENTS SERVICE DES ANCIENS ET DU DÉVELOPPEMENT

William P. Boucher, directeur
Mme Murielle Allain, secrétaire

COUP D'OEIL

Les événements récents touchant le bilinguisme à Moncton et la projection du film "l'Acadie, l'Acadie" sont déjà en grande partie connus de nos lecteurs. Vous avez sans doute pris connaissance d'un aspect ou l'autre de ces déroulements.

Nous avons pensé que les Anciens liraient avec plaisir une rétrospective des événements et nous avons demandé à M. Roméo LeBlanc, de reconstituer le fil des événements, que vous retrouverez dans l'article "le bilinguisme et le film l'Acadie, l'Acadie" ci-contre.

Vous remarquez que l'Université et l'Association des Anciens de l'université de Moncton ont fait connaître

leurs positions. Les déclarations intégrales sont reproduites en page 6.

L'article traitant de l'apport économique de l'Université dans la région semblait bien s'insérer dans ce numéro puisqu'il fait le point dans ce domaine.

Mlle Angélie Godin a pour sa part joué un rôle important dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Brunswick. L'article en page trois se veut un hommage aux services qu'elle a rendus.

Pour sa part, l'équipe du Bulletin est attristée du départ de M. Bernard Richard, qui a si étroitement collaboré à la réalisation du Bulletin. L'équipe formule des vœux de succès dans ses nouvelles entreprises.



TOURNOI HOCKEY CANADA — Ce sont les 28 et 29 décembre qu'a eu lieu le Tournoi Hockey Canada au cours duquel se sont affrontées les équipes de l'Université de l'île du Prince-Edouard, l'Université de Waterloo, les Warriors du Collège Loyola et les Aigles Bleus de l'Université de Moncton.

Ce tournoi avait été organisé par Hockey Canada de concert avec l'Union sportive intercollégiale canadienne en collaboration avec la compagnie C.C.M. et la Banque de Nouvelle-Ecosse. La responsabilité du tournoi de Moncton avait été confiée au club des Amis des Aigles, dirigé par Me Charles-Emery Brison, et au Département des Anciens et du Développement de l'Université de Moncton. Ce sont les Warriors du Collège Loyola qui ont remporté les honneurs des Aigles Bleus.

Notons cependant que deux Aigles Bleus, Ronald LeBlanc et Emery Johnson ont été choisis sur l'équipe d'étoiles.

LE BILINGUISME ET LE FILM "L'ACADIE L'ACADIE"



Samedi le 8 janvier, la Société Radio-Canada présentait à la télévision de langue française le long métrage de l'Office National du film intitulé "l'Acadie, l'Acadie". Ce film avait été tourné par une équipe que dirigeait Pierre Perrault et avait comme cadre principal le milieu étudiant de l'Université de Moncton lors des événements qui ont marqué cette institution dans les années 1968-69.

Ceux qui ont vu le film de Perrault se souviendront que l'un des thèmes majeurs évoquait les relations des étudiants avec les autorités municipales de la ville de Moncton, en particulier, le maire de la ville, Monsieur Léonard C. Jones. L'on se souviendra des scènes à l'hôtel de ville où les étudiants présentent une requête en faveur du bilinguisme, de la présentation d'un cadeau inusité au maire par deux étudiants—ce qui leur valut des poursuites etc...

Quoi qu'il en soit, la présentation du film, quelque trois ans après les événements a suscité certains remous dans la population étudiante de l'Université. Immédiatement après la projection, dans la soirée du 8 janvier, un groupe d'étudiants et de sympathisants s'est rendu devant l'hôtel de ville de Moncton et à la résidence du Recteur de l'Université, Me A. Savoie. Ils ont lancé des slogans et entendu quelques discours réclamant le bilinguisme. Une douzaine d'individus, dont quelques étudiants, se sont également rendus à la résidence du Maire M. Jones au cours de la nuit.

D'autres manifestations ont eu lieu devant les édifices de Radio-Canada à Moncton et devant la résidence de M. Guy Thériault, directeur régional de Radio-Canada. Le but de ces démarches était d'obtenir une copie du film "l'Acadie, l'Acadie" pour fins de

projection au ciné-club de l'Université. Les autorités de Radio-Canada ont décidé de suspendre l'exclusivité habituelle des droits pour une période déterminée—et vendredi le 14 janvier, les étudiants obtenaient non seulement le film mais la présence de Pierre Perrault et Michel Brault. Le film a été montré à deux reprises.

Entre temps, un meeting public avait lieu au pavillon des Sciences pour manifester en faveur du bilinguisme à Moncton. Quelques centaines d'étudiants et de citoyens de Moncton ont entendu des suggestions très variées pour atteindre le but proposé et il en est résulté une décision: la formation d'un comité conjoint de citoyens et d'étudiants pour mousser

(Suite en page 6)



la campagne en faveur du bilinguisme.

Depuis cette rencontre, le comité a cherché à rallier des appuis et à formuler une stratégie pour obtenir des services bilingues à la cité de Moncton. Des groupes de citoyens et des associations diverses ont été sollicités. Me Sylvio Savoie, avocat de Moncton a été élu président du comité conjoint.

Du côté anglophone, la réaction a été généralement modérée. Le Maire de Moncton, M. Jones, a fait très peu de commentaires. Les journaux anglo-

phones, s'il n'ont pas appuyé certains genres de manifestations, ont néanmoins appuyé le principe du bilinguisme et ont suggéré au Maire de créer un comité pour étudier toute cette question. La Chambre de Commerce du Moncton Métropolitain a donné son appui à ceux qui veulent que soit reconnu le fait français dans l'Administration de Moncton.

Quant à l'Université et à l'Association des anciens, l'on pourra lire dans nos colonnes leur prise de position dans cette affaire.

L'UNIVERSITÉ PREND POSITION

Voici le texte intégral de la déclaration faite à la presse le 17 janvier par Me Adélard Savoie, c.r., recteur de l'Université de Moncton.

N.D.L.R.

Depuis une dizaine de jours, la présentation télévisée du film l'Acadie, l'Acadie, a suscité dans le milieu universitaire certains remous. Les événements qui sont survenus lors du tournage de ce film appartiennent pour la plupart à une période où presque toutes les universités du monde ont connu des secousses plus ou moins fortes. Depuis ce temps, l'Université de Moncton n'a cessé de progresser et de contribuer au mieux-être de la population francophone des provinces Maritimes.

Les scènes du film où des étudiants se présentent à l'hôtel de ville de Moncton ont suscité des réactions. Il s'est formé des comités qui se sont donné comme objectif d'obtenir des services bilingues à l'hôtel de ville de Moncton.

L'Université de Moncton a été définie par sa charte comme une institution de langue française. Elle est dans la province le pendant de trois autres universités qui sont des institutions de langue anglaise. Elle a, dans le recrutement de son corps professoral, dans l'admission de ses étudiants et dans l'administration quotidienne de ses services, cherché à maintenir le rôle qui lui a été confié par l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick. Tout en ce faisant, l'Université de Moncton a voulu jouer dans la ville, dont elle porte le nom,

un rôle de citoyen à part entière et elle a toujours pensé que le progrès de la ville de Moncton serait parallèle au sien.

Quant à la question du français dans les services municipaux de Moncton, elle estime qu'ils sont nécessaires, aussi nécessaires que le sont les services dans la langue anglaise pour les minorités beaucoup moins considérables dans les villes françaises de la région. L'Université désire

donc prendre position sur cette question de brûlante actualité et elle se déclare nettement en faveur de services bilingues à l'hôtel de ville de Moncton pour les raisons suivantes:

1. Le 9 juillet 1969, le Parlement du Canada adoptait la "Loi concernant le statut des langues officielles du Canada", déclarant que l'anglais et le français sont les langues officielles du Canada et qu'elles ont un

(Suite en page 10)

L'A.U.M. appuie le bilinguisme

L'Association des Anciens de l'Université de Moncton désire faire connaître son appui au principe de services bilingues à l'Hôtel de Ville de Moncton et appuie également la position prise par l'Administration de l'Université de Moncton vis-à-vis cette question.

Dans un pays et une province où les deux langues ont été reconnues officiellement les citoyens francophones de Moncton ont droit de recevoir des services dans leur langue, tout comme les citoyens de langue anglaise ne questionnent pas leur droit de recevoir des services dans leur propre langue. L'Association déplore ce manque de clairvoyance et

cette étroitesse d'esprit de la part des administrateurs municipaux à Moncton.

L'Association qui a comme un de ses objectifs la promotion et le développement de l'Université de Moncton tient à souligner que l'Université constitue une des principales industries de Moncton au point de vue d'emploi et chiffre d'affaires. L'économie de Moncton n'a cessé de croître depuis la création de l'Université de Moncton.

L'Administration municipale de Moncton et la population anglophone ont donc tout à gagner en pratiquant

(Suite en page 13)

S.U.C.O.

Plus de mille volontaires de SUCO travaillent actuellement dans une quarantaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Ils exercent leur profession d'enseignants, de médecins, d'ingénieurs, et d'économistes. Le Bureau Régional pour les Maritimes est situé sur le campus de l'Université de Moncton, Pavillon Taillon.

Le prochain départ s'effectuera en septembre 1972. Pour de plus amples renseignements, contactez le bureau SUCO, à l'Edifice Taillon, Téléphone: 854-4564.

Feliz navidad Y Prospero Ano Nuevo

Nous reproduisons ici une lettre que nous faisait parvenir Lise Michaud cl '66 et Louis Richard, cl '64 qui sont présentement en Amérique centrale pour une période de deux ans. Ils offrent leurs meilleurs vœux aux confrères qui doivent fêter le conventum de Rhéto 62, cet été.

le 1er déc. 1971

Je suppose que je suis trop tard pour la dernière édition du bulletin en 71, mais, si en quelque part il y a un petit coin, j'aimerais saluer les membres de notre conventum (Rhéto-Soph. 62), leur souhaiter un "Feliz Navidad" et de leur rappeler la réunion à l'été '72.

Nous avons vécu un quatre mois excitant ici en ville de Mexique. Nous avons hâte, dès les cours terminés, de nous diriger vers la R.D. Des saluts à Renaud LeBlanc, Gilles Nadeau et tous les autres des alentours. N'oubliez pas, s'il vous plaît, de nous faire parvenir le Bulletin des Anciens. Merci.

Les souhaits de la saison du Mexique.

Lise (Michaud) Richard, '66
Louis Richard '64
Los Padres de Scarborough
Apartado 314
Santo Domingo
República Dominicana



En octobre 1971, Louis et Aline Bourgeois de Grand Digue, avec leurs deux enfants Mario et Gaston, partaient pour l'Afrique avec le SUCO. Louis, ancien de l'Université de Moncton, était auparavant principal de l'école secondaire à St Louis-de-Kent; Aline travaillait comme infirmière à l'Hôpital Stella Maris de Ste-Anne-de-Kent. Voici un extrait d'une de leurs lettres, datée du 14 novembre 1971:

"Nous voici installés à Lama-Kara, petite ville vers le Nord du Togo, où la seule industrie est l'agriculture. C'est le moyen d'existence pour la plupart des gens. Certains fruits sont en abondance: oranges, bananes, pamplemousses; par contre les légumes sont assez rares. Mario et Gaston aiment beaucoup les fruits, donc pas de problèmes de ce côté.

Les coopérants SUCO à LAMA-KARA sont tous bien gentils. Il y a un médecin et son épouse, une institutrice qui enseigne le dessin et nous-mêmes. Il y a aussi un noir

américain du Corps de la Paix et deux français.

L'hiver est arrivé ici. Ce n'est pas celui que nous avons connu au Canada. Le thermomètre monte à 95°F. à l'ombre. Les nuits sont quand même assez belles pour dormir: c'est frais et après une journée chaude, ça dort bien. Les gens sont très sympathiques, c'est pourquoi "il fait bon vivre". Ce n'est pas le Nouveau-Brunswick mais on s'y habitue assez rapidement.

Veux-tu saluer les gens que l'on connaît et leur donner notre adresse, car recevoir du courrier, c'est quelque chose quand on est en Afrique. Si nos moyens financiers nous le permettent, nous répondrons.

Ca coûte 40 cents pour poster une lettre au Canada!!"

LYCEE DE LAMA-KARA
LAMA-KARA, TOGO

Fondation d'un club régional A.U.M.



M. NORMAND POIRIER,
Président du Club régional A.U.M.
à Ottawa

Près de 200 anciens, amis et invités spéciaux de l'Association des anciens de l'Université de Moncton ont assisté le 24 novembre dernier à la présentation de la Charte du Club régional d'Ottawa de l'Association des anciens de l'Université de Moncton. Il s'agissait en l'occurrence de la fondation du premier club régional de l'Association.

Au cours d'une réunion d'affaires qui a précédé la soirée sociale offerte par l'Association des anciens, les membres du nouveau club régional se sont choisis un premier exécutif. M. Normand Poirier, d'Ottawa, a été élu président; M. Conrad Pichette vice-président et Mme Hélène Dumais, secrétaire-trésorière.

La présentation de la charte a été faite par le président de l'Association des anciens de l'Université de Moncton, M. Bernard Poirier, de Fredericton. Cette charte confère tous les droits et privilèges accordés aux clubs régionaux, c'est-à-dire une autonomie presque totale dans l'organisation des anciens de l'Université de Moncton, M. Bernard Poirier, de Fredericton. Cette charte confère tous les droits et privilèges accordés aux clubs régionaux, c'est-à-dire une autonomie presque totale dans l'organisation des activités du club avec l'appui-assuré du secrétariat de l'Association, établi à Moncton. Les clubs régionaux tout comme l'Association mère, regroupent les anciens propre-

ment dits de l'Université de Moncton et de toutes les institutions affiliées et antécédentes à la création de l'Université de Moncton.

OBJECTIFS

Le comité d'organisation, animé par MM. Maurice LeBlanc et Jean-Eudes Gendron n'avait pas ménagé ses efforts pour assurer le succès de cette soirée. On remarquait des anciens de Montréal, de Sorel et de Kingston, Ontario.

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Adélarde Savoie exprima sa satisfaction de voir un aussi grand nombre d'anciens et amis de l'Université de Moncton réunis à Ottawa et souhaita au nouveau club régional de connaître des succès aussi retentissants que celui de cette soirée. Il dit quelques mots sur l'Université et réaffirma l'appui de l'administration à l'Association des anciens de l'Université.

Le président de l'Association des Anciens, M. Poirier rappela les objectifs de l'Association dont celui de promouvoir le développement de l'Université. Il souligne le rôle important que l'Université de Moncton est appelé à jouer dans la société et en



M. CONRAD PICHETTE
Vice-président

particulier, le rôle de cette université de langue française aux Maritimes. M. Poirier traça un tableau rapide des objectifs à courts termes que s'est fixé l'Association et souligna qu'un projet à long terme serait probablement annoncé au cours de l'année.



MME HÉLÈNE DUMAIS,
secrétaire-trésorière

Enfin, il souligna les services que le secrétariat des anciens est en mesure d'offrir à ses membres.

Le Dr George Cormier, de Moncton président sortant de l'Association et président du comité des clubs régionaux s'est dit heureux de pouvoir assister à cette première fondation de club. Il exprima son espoir de voir d'autres clubs régionaux se former au cours des prochains mois. On remarquait également la présence de Me Emery Brison, de Moncton, vice-président de l'Association des anciens et président du comité des amis des Aigles Bleus; et de M. William Boucher, directeur du département des anciens et du développement de l'Université de Moncton.

Parmi les invités spéciaux de la soirée, on remarquait entre autres, le Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, M. Hédard et Mme Robichaud; l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis J. Robichaud. M. et Mme Jean-Eudes Dubé, ministre des Anciens combattants et représentant du N.-B. dans le cabinet fédéral; S. E. Mgr Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa; Dr W. D. Schneider, président du Conseil national de la Recherche; le Père Roger Guindon, recteur de l'Université d'Ottawa; M. Herb Breau, député de Gloucester aux Communes, Jean-Eudes Haché, du bureau du premier ministre et plusieurs autres.

La cérémonie s'est déroulée au Château Laurier.

C.K.U.M.

LA RADIO-ETUDIANTE A L'U. de M.



BYRON VIENNEAU, directeur de la programmation à C.K.U.M. s'affaire dans le studio aménagé au 159 de la rue Massey.

La radio étudiante à l'Université de Moncton est maintenant une réalité depuis le début de décembre alors que les premiers essais de radio-diffusion en circuit fermé avaient lieu.

Le projet a coûté en tout quelque \$45,200 et le budget annuel de fonctionnement se chiffre par \$3,500. L'équipement (McCurdy) est évalué à \$16,200. L'installation des hauts-parleurs aux résidences a coûté plus de \$18,000. Il y a aussi l'équipement divers de bureau à savoir microphones, outils, cartouches et autres accessoires, d'une valeur globale de quelque \$4,000.

L'été dernier, grâce à un programme de Perspectives-Jeunesse, les étudiants qui ont oeuvré tout l'été sur ce projet ont reçu une somme totale de \$5,000 en salaires.

Un des grands responsables de la réalisation fût M. Peter St-Onge, alors étudiant en Commerce, qui a travaillé en équipe avec M. Roger LeBrun, un autre étudiant, qui occupe présentement le poste de directeur de C.K.U.M.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au Département des Anciens et du Développement, M. Rosaire Martin, secrétaire de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton, fait l'éloge de Peter en soulignant les connaissances techniques que ce dernier a acquies au poste C.J.E.M. à Edmundston et le dynamisme de Peter dans ce projet.

"Ironie du sort, d'écrire M. Martin, un mois à peine après le début des opérations de la radio étudiante, Peter St-Onge devait nous quitter pour des raisons familiales. Les étudiants actuels et futurs de l'Université de Moncton ont envers lui une énorme dette de reconnaissance".

Environ 50 étudiants bénévoles travaillent à la réalisation des émissions qui sont diffusées du lundi au jeudi, de 9h. a.m. à minuit; vendredi, de 9h. a.m. à 2h. a.m.; samedi, de 10h. a.m. à 2h. a.m.; dimanche, de 11h. a.m. à minuit.

C'est mercredi le 2 février qu'a eu lieu l'ouverture officielle de la radio-

étudiante C K U M devant quelque 60 personnes lors d'une réception qui avait lieu au Salon Bleu du Pavillon Taillon.

La radio a été officiellement ouverte par M. Guy Thériault, directeur du poste de Radio-Canada à Moncton. M. Thériault a exhorté les étudiants à mettre au point des techniques nouvelles et a exprimé le souhait que C K U M soit une radio expérimentale, une radio d'avant-garde. Selon lui, il faut qu'elle s'engage avec audace et qu'elle s'aventure dans des voies inexplorées.

M. Thériault a dit qu'il serait bon que les postes de radio deviennent des laboratoires puisque pour différentes raisons, il est quasi impossible pour les autres postes de travailler dans cette voie.

Les autres orateurs étaient M. Médard Collette, vice-recteur à l'administration, M. Rosaire Martin, secrétaire général de la F.E.U.M. et Byron Vienneau, directeur de la programmation à C K U M.

L'Apport économique de l'Université

L'Université de Moncton contribue à elle seule environ neuf millions de dollars à l'économie locale.

Voilà l'un des points importants du discours que présentait Me Adélarde Savoie, c.r., recteur de l'Université devant les membres du club Rotary, lundi, le 25 octobre, à l'Hôtel Brunswick.

Avant d'en arriver à cette conclusion, Me Savoie avait expliqué que le budget de fonctionnement de l'Université s'élevait à \$7,620,000 et le budget de dépenses capitales à \$1,500,000.

Le Recteur a également souligné l'apport sur le plan économique des employés, professeurs et étudiants de l'Université à la ville de Moncton et ses environs. Les dépenses salariales aux 475 employés et 183 professeurs à plein-temps se chiffrent par \$4,700,000. De plus, les étudiants dépensent en moyenne au moins \$800 pour le logement en ville ou dans les environs et \$200 en divers, ce qui représente un total d'\$1,700,000. Quant aux quelque 600 étudiants sur le campus, leurs dépenses atteignent

environ \$120,000. Les chiffres fournis ici comprennent également des dépenses, autres que le logement, occasionnées par le séjour de l'étudiant dans la ville de Moncton.

Le grand total des dépenses affectées par l'Université et les étudiants atteint \$11,000,000. C'est un chiffre approximatif qui ne tient pas compte de l'apport économique de la création d'emplois. On prévoit qu'en 1975-76, 690 employés recevront des salaires de l'Université. Dans les prochaines cinq années, l'Université de Moncton dépensera approximativement \$65,000,000 soit une moyenne de \$13,000,000 annuellement.

Mais ce n'est pas là, de dire Me Savoie, tout ce que représente l'Université de Moncton pour cette région. "En fait, c'est peut-être la partie la moins importante dans l'existence de toute université. Parce que l'Université a d'abord une fonction intellectuelle et culturelle.

La ville de Moncton, la région de Moncton est plus riche au point de vue intellectuel à cause de la présence de l'Université.

"Cela est vrai parce que nous avons près de 4000 étudiants qui chaque jour étudient et poursuivent des recherches de niveau universitaire; parce que nous avons près de 200 professeurs qui sont des personnes hautement qualifiées et qui constituent un enrichissement indéniable à notre communauté humaine; parce que nous avons une bibliothèque avec plus de 130,000 volumes qui est fréquentée assiduellement chaque jour; parce que nous avons une galerie d'art qui expose régulièrement les œuvres de nos artistes ou des artistes de l'extérieur; parce que nous avons un musée qui est unique dans la province et qui fait l'admiration de tous nos visiteurs; parce que nous avons un département des beaux-arts, un département de musique, une chorale dont la renommée n'est plus à faire, parce que chaque semaine il se passe sur notre campus tout une série d'activités culturelles comme des concerts, des conférences, des pièces de théâtre, du cinéma, etc. En d'autres mots, l'Université est un centre de vie intellectuelle et c'est là sa véritable valeur."

L'Université prend position

statut, des droits et des privilèges égaux, quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada.

2. Le 18 avril 1969, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick adoptait "La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick" qui à son tour déclarait que l'anglais et le français étaient les langues officielles du Nouveau-Brunswick pour toutes les fins relevant de la compétence de la législature du Nouveau-Brunswick.

3. L'article 12 de cette même Loi prévoit que tout conseil municipal peut déclarer par résolution que les

(Suite de la page 6)

deux langues officielles peuvent être utilisées dans toute délibération ou à toute réunion de ce conseil. Il semble que le conseil de ville de Moncton pourrait prendre avantage de cet article, même sans être obligé de le faire, puisque l'équité et le sentiment de "fair-play", qui doivent façonner l'harmonie réelle entre nos deux communautés linguistiques, le recommandent.

4. Le 4 mai 1971, le Conseil consultatif des districts bilingues déposait à la Chambre des Communes un rapport recommandant l'établissement de districts bilingues à travers le Canada. Parmi ces recommandations, l'une des principales était que toute la province du Nouveau-Brunswick soit déclarée

district bilingue. Si une telle recommandation était jugée valable pour toute notre province, il semble qu'elle l'est d'autant plus pour la ville de Moncton.

5. La ville de Moncton compte une population francophone d'environ 35%. Elle compte dans ses frontières des organismes aussi importants que l'Assomption Mutuelle, le siège régional francophone de la Société Radio Canada, le Consulat de la République française, le siège de l'Archevêché, le siège social de la Société Nationale des Acadiens, le chef-lieu du quotidien français l'Évangéline, l'École Normale, l'Hôpital Doc-

(Suite en page 12)

JOURNÉE ÉCONOMIQUE

Les organisateurs de la Journée économique, qui s'est tenue à l'Université de Moncton en octobre dernier ont été fort satisfaits de cette initiative qui avait pour but non pas de trouver des petits trucs pour s'enrichir individuellement mais de sensibiliser les gens au développement de la province et en particulier de la communauté francophone.

Près d'une centaine de personnes ont participé à cette journée organisée par l'Association des Anciens de l'Université de Moncton.

L'un des conférenciers de marque, M. Yves Pratte, président de la compagnie Air Canada a encouragé les jeunes acadiens à se diriger vers les grandes entreprises même s'ils doivent quitter leur province car c'est une fois parvenus à l'échelon des décisions qu'ils pourront influencer la politique en faveur de leur province.

"Le défi qui se pose aux institutions comme l'Université de Moncton, a-t-il dit, est de former des gestionnaires capables de se hisser aux postes de commande de l'industrie et de l'administration publique".

Et il s'empresse d'ajouter: "Le vrai défi des jeunes dans cette région où le développement accuse un certain retard n'est certainement pas de se relever tout seuls mais bien de relever avec eux la population entière de leur province en occupant les postes de contrôle au niveau économique et politique."

"Il faut que les meilleurs cerveaux de votre collectivité inondent la

grande entreprise. Leur présence à ce niveau est la clef d'un véritable développement économique", a-t-il ajouté.

Possibilités illimitées

Pour sa part, M. Ivan Bélanger, de la firme d'architectes Bélanger, Blanchette, Albert et Associés, de Moncton, est confiant que les Maritimes ont toutes les richesses naturelles suffisantes pour prouver qu'elles ne sont pas "le parent pauvre du Canada".

Il a préconisé que l'on mette ses efforts à conserver nos talents et à trouver les moyens d'exploiter nos richesses.

Les participants ont également eu l'occasion de s'informer sur les services offerts par le Ministère de l'Expansion Régionale. M. M.D. Migneault, représentant de ce Ministère, a expliqué les moyens à prendre pour bénéficier des programmes de subventions du fédéral pour la construction ou l'amélioration d'industries.

Par ailleurs, M. Patrice Blanchard a brièvement brossé un tableau de la Société d'aménagement régional (SAR ou le CIC) au Nouveau-Brunswick, et M. Guy Lévesque, coordinateur du développement et évaluation, a expliqué différents services de cet organisme.



Dans le cadre de la journée économique et de la réunion annuelle des anciens de l'Université de Moncton qui se déroulaient en octobre 1971, les délégués ont rendu hommage à MM. Jean Cadieux et Aurèle Young, pour leur contribution au Développement de l'École de Commerce. Sur la photo, nous

apercevons, dans l'ordre habituel M. Bernard Poirier, président A.U.M.; M. Jean Cadieux, le père Clément Cormier, c.s.c., directeur du Centre des études acadiennes, M. Aurèle Young, directeur de l'École des Sciences sociales, et M. Charles-Edouard Léger, ombudsman du Nouveau-Brunswick.

Formation d'un club féminin

L'Association des Anciens de l'Université de Moncton s'est dotée récemment d'un club féminin, le premier du genre à faire partie de l'Association. Le club féminin aura sa première activité sociale officielle au mois de mars prochain, lors d'une réception en l'honneur des finissantes de 1972. L'Université comptera cette année 135 finissantes: 44 en Arts; 6 en Commerce; 6 en Sciences; 7 en Sciences domestiques, 18 en Sciences infirmières; 21 en Education; 10 en Sciences sociales; 4 en Education physique ainsi que 3 et 16 en Musique et Education. Une quarantaine de finissantes complètent leurs études au niveau de la maîtrise. Dans notre



photo, on voit de gauche à droite, les membres du Conseil d'administration du Club féminin: assises, Gilberte LeBlanc, conseillère; Germaine Poirier, présidente, Louise Surette, trésorière;

debout: Phyllis LeBlanc, vice-présidente; Nicole Gagnon, secrétaire et Jocelyne Viel, conseillère. Jacqueline Poirier, conseillère était absente au moment de la photo.

Présentation du rapport de la Commission de planification académique

La Commission de planification académique de l'Université a remis son rapport complet, samedi le 8 janvier, lors d'une réception au Salon bleu, pavillon Taillon.

Cette cérémonie a fait suite à une conférence de presse au cours de laquelle Mgr Alphonse Lafrenière avait

expliqué à la presse locale le contenu de son rapport.

On se souvient que la première tranche du rapport de la Commission avait été présentée en septembre dernier. Elle contenait les douze premiers chapitres du rapport.

Le premier volume du rapport complet comprend cinq chapitres de plus

traitant des étudiants, des professeurs, de l'organisation de l'enseignement, du service d'éducation permanente, de la recherche ainsi que des services auxiliaires de l'enseignement et de la recherche.

Dans le deuxième volume, on trouve les résultats des travaux des comités de matières.

Le rapport de la Commission contient un grand nombre de recommandations, qui font l'objet d'une étude par un comité conjoint du Conseil des gouverneurs et du Sénat de l'Université de Moncton. Ce comité a déjà reçu des réactions d'un grand nombre d'intéressés et il va sans dire que la parution du rapport complet élargira davantage l'éventail des consultations.

La Commission était présidée par Monseigneur Alphonse Lafrenière, président de la Commission des études à l'Université Laval. Les autres membres de la Commission étaient: M. Serge Lapointe, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, et M. George F. Stanley, directeur des études canadiennes à l'Université Mount Allison. M. Jules Léger, professeur d'histoire à l'Université de Moncton, a agi comme secrétaire de la Commission.

L'Université prend position

(Suite de la page 10)

teur Georges-L. Dumont, tout un réseau de paroisses françaises et d'écoles françaises, ainsi que de nombreuses autres institutions. Moncton est également le centre commercial de toute une population francophone qui dépense ici des sommes très considérables. Enfin, Moncton compte la seule Université francophone des Maritimes et celle-ci ne peut se désintéresser du problème du bilinguisme dans les services municipaux.

6. Nous sommes persuadés que bon nombre de nos concitoyens anglophones favoriseraient dans la ville de Moncton l'établissement d'un bilinguisme sain et authentique. L'éditorial paru dans le Moncton Times et le Moncton Transcript le 13 janvier illustre très bien ce louable sentiment chez beaucoup de nos concitoyens.

Nous les invitons à faire connaître leur point de vue, soit à titre individuel ou comme membres d'associations.

En ce qui concerne l'Université de Moncton, elle prend donc une position ferme et nette en faveur de l'établissement de services bilingues adéquats à l'hôtel de ville de Moncton. L'Université accordera son appui total à toutes les démarches faites dans ce sens, pourvu que ces démarches se déroulent dans l'ordre et la légalité. Comme d'autres l'ont déjà mentionné, elle souhaite que les discussions qui s'amorceront bientôt se tiennent dans le calme et la sérénité et elle espère qu'il en résultera une situation qui sera à l'avantage de la ville de Moncton toute entière.

L'A.U.M. appuie . . . (suite de la page 6)

le "fair play" avec la population francophone en lui accordant ce qui lui revient de plein droit.

La région de Moncton n'atteindra sa pleine expansion que lorsqu'elle traitera tous ses citoyens de la même façon en reconnaissant les droits innés de chaque groupe ethnique; pour les francophones une façon de le faire est non seulement de reconnaître le principe du bilinguisme mais de le mettre en pratique.

L'Association des Anciens de l'Université de Moncton qui compte des membres à la grandeur de l'Amérique dont une très forte partie dans la région de Moncton accorde son appui au comité de citoyens de Moncton dans ses efforts pour convaincre l'Administration municipale que nous sommes au vingtième siècle et dans un pays et une province officiellement bilingues.

Bernard Poirier
Président A.U.M.

26 janvier 1972

Trophée commémoratif

Dr. A. J. Cormier

Le Dr George Cormier, un des fils de feu Dr A. J. Cormier et président sortant de l'A.U.M., a remis à l'Association un trophée commémoratif en l'honneur du Dr A. J. Cormier. Ce trophée sera remis annuellement lors d'une joute disputée à l'occasion du Carnaval d'hiver de l'Université de Moncton. Me Charles-Emery Brison, président du Club des Amis des Aigles Bleus a remis cette année le trophée commémoratif Dr A. J. Cormier, au capitaine des Acadia Axemen, l'équipe gagnante de la joute du Carnaval 1972.



DEPART DE M. BERNARD RICHARD — Le secrétaire administratif du Département des Anciens et du Développement a quitté à la fin janvier, le service de l'Université. Rappelons que Bernard a travaillé près de quatre ans d'abord pour l'A.U.M. puis au Département des Anciens et du Développement. Notre photo a été prise lors d'une réception organisée le 30 janvier, par l'Université de Moncton à l'occasion de son départ. De g. à d., on aperçoit M. Médard Collette, vice-recteur à l'administration; le Dr George A. Cormier, président sortant de l'A.U.M.; Me Charles-Emery Brison, président du Club des Aigles Bleus et Bernard Richard.

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON des Anciens et du Développement recherche UN ADJOINT AU DIRECTEUR

Poste

L'Adjoint organise et/ou procure les divers services administratifs requis par l'Association des Anciens de l'Université de Moncton et ses clubs régionaux.

De plus, il peut être appelé à participer à toute autre activité propre au Département.

Exigences

—Grade universitaire et une certaine expérience administrative, ou, formation et expérience équivalente.

—Maîtrise du français (oral et écrit) et bonne connaissance de l'anglais.

—Habilité en relations humaines, esprit d'initiative et sens d'organisation.

Traitement annuel

—à compter de \$6,625. (selon la formation et l'expérience).

Faire parvenir sa demande, y compris un curriculum vitae, au plus tard le 3 mars 1972, à:

10
Directeur du personnel
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Décès de M. Benoit Collin

L'un des éducateurs, les mieux connus de la région du Madawaska, M. Benoit Collin, est décédé le 1er février dernier à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston. Il avait été admis aux soins intensifs le 21 janvier.

Agé de 60 ans, M. Collin devait prendre sa retraite le premier février, après 40 années de travail dans le domaine de l'enseignement.

M. Collin avait fait ses études secondaires à Edmundston puis obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université St-Joseph en 1932.

Au moment de son décès, M. Collin était directeur de l'école Notre-Dame à Edmundston-est.

SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE... SAVIEZ-VOUS QUE...

Nous sommes toujours en quête d'information concernant nos récents diplômés. Un sondage effectué avant Noël nous apporte plusieurs détails concernant nos finissants et nous vous en faisons part.

CLASSE 1967

Jacques Albert, de St-François du Madawaska, est à l'emploi de la province du Nouveau-Brunswick au ministère de l'Éducation.

Léo Albert poursuit ses études en droit à l'Université Laval au Québec.

Livio Albert, de Caraquet, est employé par la Commission scolaire de St-Louis de Kent, N.-B. Il a épousé Claudette French de Moncton.

Edmond Amirault enseigne à la Commission scolaire de Clare dans le comté de Digby en Nouvelle-Ecosse. Son épouse est Fernande.

Dans la capitale fédérale, **Roland Arbour** travaille au Ministère des Affaires indiennes. Il a épousé Dorene.

Emilien Arsenault, enseigne à la régionale de la Baie de Chaleur à Carleton, P.Q. Son épouse est Marthe Chandler, anciennement de Moncton.

Paul Arsenault est à l'emploi du Centre de la Main d'Oeuvre, à Edmundston. Son épouse est Julie-Anne Aucoin.

Raymond Arsenault s'occupe de la Fonction publique et CUPE. Lydia et Raymond habitent Campbellton, N.-B.

A Campbellton, également, on retrouve **O'Neil** et **Darlene Arsenault**. O'Neil est conseiller en Main-d'Oeuvre au Centre de la Main d'Oeuvre du Canada.

Paul-Aimé Avoine et **Blanche (St-Pierre)** sont à St-Quentin, N.-B. où Paul-Aimé travaille à la Commission scolaire.

Roland Basque est professeur à l'Ecole régionale de St-Basile. Son épouse est Rachelle (Voisine).

Réginald Bélanger est à l'emploi du CEJEP régional de la Côte Nord, Hauterive, P.Q. Son épouse est Georgette Thériault.

Normand Bérubé, de Ste-Anne du Madawaska, est à l'emploi du Ministère de l'Éducation, conseiller en Programme français à Frédéricton. Son épouse est Shirley Basque.

Jean Roger Blanchard enseigne la biologie à l'Ecole Polyvalente de Bathurst. Son épouse est Réjeanne Blanchard LeBreton.

Raoul Boudreau est à l'emploi du Collège de Bathurst à titre d'Orienteur. Son épouse est Marielle Cormier.

Raymond Boudreau est à l'emploi de la Travelers Insurance à Montréal, P.Q.

Arthur Bourgeois de Haute-Aboujagane est rattaché au Diocèse de Moncton à titre de vicaire.

Jean-Claude Bourque est à l'emploi de la Province du Nouveau-Brunswick. Son épouse est **Andréa Albert**.

Alvery Brun est vérificateur au Ministère du Revenu national, à Montréal. Son épouse est **Ernestine Porelle**.

Edouard B. Cormier est à l'emploi du Ministère des Transport à Moncton. Nathalie est son épouse.

Gilles Cormier, anciennement de St-Antoine, est à l'emploi du Ministère National de la Santé et du Bien-être, à Ottawa. Son épouse s'appelle **Gilberte**.

Ronald Cormier travaille à l'emploi de la Texaco Canada Limitée à Moncton. Son épouse est **Thérèse LeBlanc**.

Thérèse Cormier a épousé **David Dycke**, de Toronto où elle travaille à l'emploi de la Magazine Association du Canada.

Yvon Cormier poursuit ses études à l'Université Laval et son épouse s'appelle **Yvette Arsenault**.

Gérald Côté est à l'emploi de la Commission Scolaire de Grand Sault, et son épouse s'appelle **Brisille Bourgoïn**.

Yvon Côté et son épouse **Maryse** sont à Grand-Sault, N.-B. où Yvon travaille à la Commission Scolaire du District 32.

Julien Daigle et son épouse **Juliette** sont toujours à Moncton. Julien est un expert en investissement.

Guy Desgagnés est à l'emploi de l'Alcan Ore de Montréal. Son épouse est **Jocelyne**.

Roméo et Yolande Doucet habitent la capitale fédérale où Roméo est à l'emploi du gouvernement fédéral.

Robert Duff est à l'emploi de l'Ecole Technique Provinciale à Moncton. Son épouse s'appelle **Linda**.

Albert Dugas oeuvre à la Commission Scolaire de Caraquet N.-B. et son épouse se nomme **Raymonde**.

Roger Dupuis est professeur à l'Ecole polyvalente Roubidoux, à La Prairie, P.Q. Son épouse s'appelle **Simonne Bourgeois**.

Alvery Ferguson et Sylvia habitent Richibouctou où Alvery est à l'emploi du Département de la Main-d'Oeuvre et de l'immigration.

Jean-Paul Gaillant est à l'emploi du Gouvernement Fédéral à Halifax, en N.-E.

Maurice Girouard est ingénieur professionnel à la Compagnie de Téléphone du N.-B. Son épouse est **Simonne**.

Jocelyne Goselin, anciennement de Moncton, enseigne à Buckingham, P.Q.

Octave Haché est à l'emploi de la Province du N.-B. à Shippagan, N.-B.

Dollard LeBlanc est employé de l'Assomption Assurance Vie Ltée. Son épouse s'appelle **Annette Bourgeois**.

Gérald et Bernice LeBlanc habitent la région de Moncton. Gérald est à l'emploi du Ministère des Transports, à Moncton.

Jean-Marie LeBlanc enseigne à l'Ecole Clément-Cormier à Bouctouche, N.-B. et **Jean-Paul LeBlanc** également.

Sylvio LeBlanc travaille à l'emploi d'une firme d'avocat Léger, Yeoman, Creaghan et Savoie, à Moncton.



Me Charles-Emery Brison présentant le trophée Dr A.J. Cormier



Des étudiants réclament le film "l'Acadie, l'Acadie".

M. ET MME LOWE COLLETTE
 179 QUEEN MARY ROAD
 MONCTON, N.-B.

